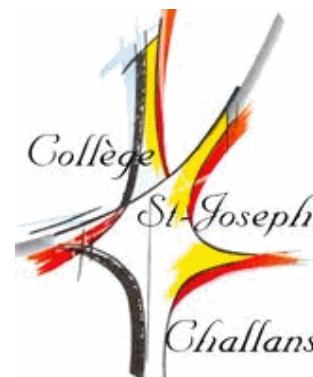


CHARTRE NUMERIQUE



PREAMBULE

Cette charte est un code moral et pratique qui a pour objet de définir les conditions générales d'utilisation de l'informatique et l'internet du collège Saint Joseph. La fourniture de services et matériels liés aux Technologies de l'Information et de la Communication ne peut répondre qu'à un objectif pédagogique, éducatif et administratif.

La charte s'applique à l'ensemble des utilisateurs, élèves et parents, membres de la communauté éducative et administrative, accédant aux matériels et aux réseaux informatiques mis à disposition par le collège Saint Joseph.

Pour les mineurs, la signature de la Charte est subordonnée à l'accord des parents ou du représentant légal.

DESCRIPTION DES SERVICES

L'établissement offre à l'utilisateur, dans la mesure de ses capacités techniques et selon les conditions d'accès définies, les services suivants :

- L'accès filtré à Internet
- L'accès à la plateforme e-lyco (Environnement Numérique de Travail) et ses connecteurs (exemples : SACoche, e-sidoc...)
- L'accès au réseau interne (Ma classe ; Espace personnel)
- L'accès aux moyens informatiques (ordinateurs, tablettes, vidéoprojecteurs, etc...)

ATTENTION : conformément au code de vie scolaire, l'usage du téléphone portable par les élèves est interdit dans l'enceinte de l'établissement.

CONDITIONS D'ACCES

- Chaque **élève et parent** a un identifiant et un mot de passe **personnels** pour accéder au réseau et à e-lyco.
- Chaque **élève et parent** devra s'assurer de les conserver durant toute la scolarité au collège.

RESPONSABILITES DES UTILISATEURS

Le respect des autres

L'utilisateur s'engage à ne pas effectuer des opérations comme :

- masquer son identité
- se connecter avec les identifiants autres que les siens (exemple : e-lyco...)
- s'approprier le mot de passe d'un autre utilisateur
- ouvrir, modifier, copier ou effacer des informations/fichiers ne lui appartenant pas
- perturber le fonctionnement normal d'un ordinateur ou d'une tablette mis à disposition

Le respect du droit d'auteur

- L'utilisateur s'engage à ne pas effectuer des téléchargements illégaux.
- Toute publication de textes, d'images ou de photos nécessite l'accord préalable des personnes ou de l'auteur.

Le respect du matériel

L'utilisateur s'engage à ne pas :

- modifier la configuration ou détériorer le matériel
- nuire à la sécurité générale
- insérer de supports informatiques personnels dans les lecteurs (ex : clé USB) **sauf autorisation**
- introduire des programmes nuisibles

Tout élève prévient le professeur en cas d'anomalie constatée en début de cours.

Le respect des valeurs humaines et sociales

Il est interdit de se connecter intentionnellement à des sites à caractère raciste, extrémiste ou pornographique et d'une manière générale à tout site qui ne respecte pas les valeurs humaines et sociales.

Il est interdit de se connecter à des réseaux sociaux (*Snapchat, Instagram, Twitter, Facebook, Youtube...*) ou à des jeux, **sauf** à des fins pédagogiques et avec autorisation de l'adulte.

L'établissement met à la disposition de l'utilisateur un service de messagerie électronique. L'établissement n'exerce aucune surveillance ni aucun contrôle sur les messages envoyés et reçus dans le cadre de la messagerie électronique. Il ne pourra, de ce fait, être tenu pour responsable des messages échangés.

CONSEQUENCES DU NON-RESPECT DE LA CHARTE

Le non-respect d'une de ces règles est susceptible d'entraîner des mesures disciplinaires internes à l'établissement. De plus, tout utilisateur ayant enfreint la loi s'expose à des poursuites judiciaires (exemple : dépôt de plainte).

Cette charte ne peut prétendre tout prévoir et tout réglementer. Par défaut, tout ce qui n'est donc pas explicitement autorisé est à priori interdit.

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter sous peine de sanctions.

Signature de l'élève :

Signatures des parents: